# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-5-75036183

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"**
**(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)**

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**
**280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74**

**ABONNEMENT ANNUEL : 50 F**

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

BULLETIN N° 26 — 2 MAI 1975

## MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

La présence de taches de Mildiou a été constatée récemment dans plusieurs parcelles de pommes de terre de primeur de la région de Paimpol-Tréguier. Il s'agit le plus souvent de cultures dont la hauteur des fanes atteint 20 cm en moyenne, la récolte étant prévue dernière décade de mai.

Dans la région de St-Malo, la maladie a également été observée. Dans le secteur de Roscoff St-Pol-de-Léon, nous avons déjà signalé sa présence en côtières avec un risque de propagation aux parcelles de pleine terre.

En raison de la pluie tombée le 29 avril, une extension de cette affection est à craindre vers le 9 ou 10 mai. Aussi, pour prévenir de nouvelles contaminations, il est nécessaire d'effectuer un traitement contre le Mildiou dès que possible sur toutes cultures dont la récolte n'est pas prévue avant le 15 mai. Ce traitement concerne toutes les zones de production du Finistère, des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine.

## TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous sommes toujours en période très favorable aux contaminations. Maintenir la protection des arbres en fonction de l'importance des pluies et de la rapidité de la végétation.

## PUCERONS ET CHENILLES DEFOLIATRICES SUR ARBRES FRUITIERS

Des dégâts sont à craindre actuellement. Exercer une surveillance attentive dans les vergers où ces ravageurs se manifestent habituellement, afin d'intervenir à temps si nécessaire. Tenir compte des conseils déjà donnés pour la protection des abeilles.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et G. CHARPENTIER

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne",

J. DELOUSTAL.

P 18

Dernière note : Bulletin n° 25 du 25 avril 1975

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : L. BOUYX

TRAITEMENTS FONGICIDES SUR CEREALES

Dans un précédent bulletin, l'opportunité de traiter les orges de printemps contre les attaques d'oïdium précoce a été envisagée. Aujourd'hui sont publiés les éléments relatifs aux traitements plus polyvalents sur céréales. En effet, aucune décision de traitement, concernant les maladies du pied en particulier, ne pouvait être prise, jusqu'à présent, sur les seuls éléments de pronostic ou de constat des maladies dont l'agriculteur pouvait disposer.

Dans cette présentation sont distingués deux groupes de maladies qui relèvent de produits et de stades de traitement différents :

- maladies du pied (Piétin-verse et Fusariose)
- maladies du feuillage et des épis (Oïdium, Rouille, Septoriose, Fusariose).

Toutefois, les céréales sont attaquées par un complexe de ces maladies et c'est contre ce complexe que l'agriculteur devra, en définitive, raisonner son intervention.

L'abonné trouvera en fin de texte le tableau des produits utilisables pour la campagne 1975.

A - Lutte contre les maladies du pied des céréales : Piétin-verse et Fusariose

Cette lutte n'est à envisager que s'il existe simultanément pour ces maladies :

- des symptômes précoces.
- un risque important de développement.

En effet, plus les symptômes apparaissent tôt, plus la vigueur de la céréale risque d'en être affectée.

Les dommages consécutifs à des attaques précoces et graves de maladies du pied seront plus ou moins importants selon les conditions de végétation ultérieures.

Les essais du Service de la Protection des Végétaux ont montré que différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement de ces maladies :

- résidus de récolte abondants
- variétés sensibles (Etoile de Choisy, Capitole, Champlein, Hardi, Top, Heima, Joss...)
- semis précoce
- fumure azotée excessive
- conditions climatiques favorables.

En conséquence, si le risque de développement des maladies est jugé suffisamment grave, un traitement peut être alors recommandé. Celui-ci sera appliqué au stade 6 - 7 de la céréale (entre premier et deuxième noeud visible) ou, au plus tard, à l'apparition de la dernière feuille.

Un seuil de 25 % des tiges profondément touchées pourrait constituer un seuil d'intervention qu'il est encore nécessaire de vérifier.

B - Lutte contre les maladies du feuillage et des épis : Oïdium, Rouilles, Septoriose, Fusariose.

La présence du complexe de ces maladies sur la plante exige une polyvalence d'efficacité des fongicides employés.

.../...

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE COMPLEXE DES MALADIES DES CEREALES EN 1975

| Type de céréales | Maladies à combattre | Stade d'intervention | Matières actives | Spécialités | Doses PC/HA |
|---|---|---|---|---|---|
| BLE TENDRE D'HIVER<br>BLE DUR D'HIVER<br>BLE TENDRE DE PRINTEMPS<br>BLE DUR DE PRINTEMPS | COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE OIDIUM ET ROUILLES | DEBUT EPIAISON | tridémorphe<br>dinocap + manèbe<br>ditalimfos + manèbe<br>éthyrimol + captafol<br>soufre + mancozèbe<br><br>soufre + manèbe<br><br>soufre + thirame<br>tridémorphe + manèbe | CALIXINE<br>MANCOKAR<br>NOLON<br>MILCAP<br>RHF 73-2<br>(DARYL M<br>(SILODOR<br>(TRIAL<br>DARYL 96<br>CALIXINE M | 0,75 l<br>4 kg<br>3,5 l<br>4 l<br>13 kg<br>12,5 kg<br>14,0 kg<br>17,0 kg<br>12,5 kg<br>5 kg |
| BLE TENDRE D'HIVER<br>BLE DUR D'HIVER<br>BLE TENDRE DE PRINTEMPS<br>BLE DUR DE PRINTEMPS<br>ESCOURGEON | COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE ET EPIS A DOMINANTE SEPTORIOSES ET FUSARIOSES | DEBUT FLORAISON | bénomyl + manèbe<br><br>bénomyl + mancozèbe<br>carbendazim + manèbe<br>méthylthiophanate + manèbe | (CEREBEL<br>(GREX<br>EPIDOR<br>BAVISTINE M<br>PELTAR | 3,5 kg<br><br>3,0 kg<br>5,0 kg<br>4,0 kg |

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE COMPLEXE DES MALADIES DES CEREALES EN 1975

| Type de céréales | Maladies à combattre | Stade d'intervention | | Matières actives | Spécialités | Doses PC/HA |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ORGE DE PRINTEMPS | OIDIUM et ROUILLES | DEBUT A FIN GONFLEMENT | absence de rouilles | ditalimfos | LAPTRAN 20 EC | 2,5 l |
| | | | | éthyrimol | MILGO E | 1,0 l |
| | | | | soufre micronisé | MICROTHIOL SPECIAL | 10 kg |
| | | | | tridémorphe | CALIXINE | 0,75 l |
| | | | | triforine | SAPROL | 1,5 l |
| | | | | éthyrimol + captafol | MILCAP | 4,0 l |
| | | | présence de rouilles | dinocap + mancozèbe | MANCOKAR | 4 kg |
| | | | | ditalimfos + manèbe | NOLON | 3,5 kg |
| | | | | soufre + mancozèbe | RHF 73-2 | 13 kg |
| | | | | soufre + manèbe | ( SILODOR | 14 kg |
| | | | | | ( DARYL M | 12,5 kg |
| | | | | | ( TRIAL | 17 kg |
| | | | | tridémorphe + manèbe | CALIXINE M | 5 kg |
| | | | | soufre + thirame | DARYL 96 | 12,5 kg |
| BLE TENDRE D'HIVER<br>BLE DUR D'HIVER<br>ESCOURGEON | PIETIN-VERSE ET FUSARIOSE DU PIED | PREMIER A DEUXIEME NOEUD VISIBLE (AU PLUS TARD A L'APPARITION DE LA DERNIERE FEUILLE) | | carbendazim | BAVISTINE | 0,6 kg |
| | | | | bénomyl + manèbe | ( CEREBEL | 3,5 kg |
| | | | | | ( GREX | 3,0 kg |
| | | | | bénomyl + mancozèbe | EPIDOR | 3,0 kg |
| | | | | carbendazim + captafol | CERETAL | 1,5 kg |
| | | | | carbendazim + mancozèbe | EPIDOR P | 3,0 kg |
| | | | | carbendazim + manèbe | ( BAVISTINE M | 5,0 kg |
| | | | | | ( GREX TX | 2,5 kg |
| | | | | | ( CEREBEL N | 2,7 kg |
| | | | | méthylthiophanate + manèbe | PELTAR | 4,0 kg |

.../...

D'autre part, ces affections étant étroitement liées aux conditions climatiques, tant dans l'expression des symptômes que dans la gravité des dommages, la corrélation entre efficacité et gain de rendement, pour les produits utilisés, est souvent peu évidente.

Ces maladies se sont peu développées dans nos essais en 1973 et 1974. Dans ces conditions, il est bien difficile d'avancer les critères permettant une utilisation très précise de chaque produit.

Les dégâts dus à ces maladies semblent s'extérioriser davantage en présence de maladies du pied.

De même que pour les maladies du pied, différents facteurs d'aggravation des maladies des feuilles et des épis peuvent être recherchés parmi :

- les précédents culturaux
- les variétés sensibles
- la fumure
- les techniques culturales.

C - <u>Préconisations pour la campagne 1975</u>.

En conclusion, il est possible de distinguer deux grands groupes de maladies qui sont justiciables de traitements différents.

Les maladies du pied peuvent faire l'objet d'un traitement relativement précoce, appliqué au stade "premier à deuxième noeud visible".

Ce traitement ne doit être réalisé qu'en présence constatée de maladies et en cas de risque important d'aggravation. <u>Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il est inutile d'intervenir</u>.

Dans le cas contraire, la spécialité utilisée doit alors contenir au moins une matière active endothérapique (bénomyl, carbendazim, méthylthiophanate).

Les maladies du feuillage et des épis peuvent faire l'objet d'un traitement appliqué à un stade plus tardif, à partir du début de l'épiaison. En présence de maladies, deux cas peuvent se présenter :

- l'infestation est à forte prédominance d'Oïdium et de Rouilles. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité contenant au moins une matière active à action de contact.

- l'infestation est à forte prédominance en Septoriose et Fusariose. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité à large spectre d'efficacité.

Il appartient donc à chaque agriculteur de reconnaître, dans une situation déterminée, si un risque grave de dommages justifie une intervention. A ce jour, dans les essais du Service de la Protection des Végétaux, l'intérêt économique de tels traitements n'est apparu que dans 30 % des cas.

---

P20